







	Prise en charge EN UNITE DE SOINS d'un corps d'un patient décédé cas probable ou confirmé COVID-19		
	Procédure	Version n° 3 du 2 avril 2020	
Emetteurs : Pôle Santé Publique - Service d'Hygiène Epidémiologie Infectiovigilance et Prévention			
Destinataires : Services funéraires, services de soins, services de réanimation			

CRITERES	MESURES À METTRE EN ŒUVRE
 PROTECTION DES PERSONNELS	<ul style="list-style-type: none"> Désinfection des mains par friction, port d'un masque chirurgical, lunettes de protection, charlotte, surblouse, tablier et gants à UU non stériles.
 SOINS dans la chambre de l'unité (toilette mortuaire, habillage du patient)	<ul style="list-style-type: none"> En cas de prothèse fonctionnant avec une pile : explantation par un médecin puis désinfection de la prothèse avec un détergent désinfectant habituel Bijoux retirés et désinfectés avec un détergent désinfectant habituel (Surfanios®) avant inventaire et mise en sécurité selon la procédure en vigueur dans l'établissement Pas de toilette du corps : <ul style="list-style-type: none"> Retirer tous les dispositifs médicaux avec mise en place d'un pansement si nécessaire Obturer les orifices naturels Mettre une chemise hospitalière Dépose du corps dans une housse mortuaire imperméable fournie par le service funéraire (si l'agent du service funéraire ou l'agent de sécurité participe à cette manœuvre : désinfection des mains par friction, port d'un masque chirurgical, lunettes de protection, charlotte, surblouse, tablier et gants à UU non stériles) Fermeture de la housse : si présentation du défunt aux proches en chambre, maintenir une ouverture pour que le visage soit visible, sinon fermeture complète avant le transport Désinfection de la housse au détergent désinfectant habituel (Surfanios®) Identification sur la housse : coller étiquette patient + écrire sur la housse au marqueur le nom, prénom, date de naissance, date et heure du décès Dépose du corps dans la housse sur un brancard recouvert d'un drap Housse recouverte d'un drap.
EFFETS PERSONNELS DU DEFUNT	<ul style="list-style-type: none"> Remettre les vêtements à la famille dans un sac plastique fermé et donner les consignes suivantes à l'entourage : <ul style="list-style-type: none"> les laver à plus de 60° pendant 30 mn maintenir le sac fermé pendant 10 jours avant toute manipulation ou Si les vêtements ne sont pas restitués, les conserver dans le service d'hospitalisation pour une durée d'un 1 an maximum dans un sac fermé Mettre les autres objets personnels dans un sac séparé après désinfection dans la mesure du possible avec une lingette désinfectante type Wip'Anios®.
 VISITE DES FAMILLES AU DEFUNT	<ul style="list-style-type: none"> Autorisée <ul style="list-style-type: none"> en unité de soins dans la chambre du patient, rapidement après le décès (du fait du transport rapide du corps vers le service funéraire) au service funéraire après information aux proches que le corps peut être altéré <p>Une distance d'au moins un mètre sans contact avec le corps doit être respectée. Les visites doivent être courtes et limitées à 2 personnes à la fois.</p>
 TRANSPORT DU CORPS	<ul style="list-style-type: none"> Par l'agent en charge du transport dans un délai le plus court possible L'agent garde son masque chirurgical durant toute la durée du transport Désinfection des mains par friction, avant et après prise en charge du corps.
 BIONETTOYAGE DE LA CHAMBRE	<ul style="list-style-type: none"> Conserver les équipements de protection individuelle pendant le bionettoyage de la chambre, porte fermée Réaliser le bionettoyage des surfaces hautes et du sol avec un détergent désinfectant virucide efficace sur les virus enveloppés (type Surfanios®).
AU SERVICE FUNERAIRE	<p>Si le corps n'a pas été présenté aux proches dans l'unité de soins :</p> <ul style="list-style-type: none"> Ouverture délicate de la partie supérieure de la housse afin que le visage soit visible. Cet acte est réalisé par le personnel du service funéraire avec : port d'un masque FFP2, lunettes de protection, surblouse, tablier plastique et gants à UU non stériles Le corps est recouvert d'un drap jusqu'au buste pour présentation du visage Présentation aux proches à une distance d'au moins 1 mètre sans contact avec le corps Toilette mortuaire interdite Aucun acte de thanatopraxie (soins de conservation) n'est autorisé. La mise en bière est immédiate (dans les 24h00)
 LINGE	<ul style="list-style-type: none"> Sac hydrosoluble.
 DECHETS	<ul style="list-style-type: none"> DASRI (sac jaune).